



District Haute-Garonne de Football
**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE DISCIPLINE**



Réunion Plénière du Lundi 17 Avril 2023

Procès-Verbal N° DIS.N°20 22/23

DECISION DE LA COMMISSION

Affaire n°1 :

LABARTHE RIVIERE FC / COTEAUX COMMINGEOIS du 25.03.2023 – SD 3 – Poule D

Dossier transmis à l'instruction pour investigation.

Affaire n° 2 :

MURET RC / ST.SIMONS ES 2 du 25.03.2023 – SD 4 – Poule A

Pour l'équipe de MURET RC

10 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 06.04.23

Motif : acte de brutalité/joueur hors rencontre

10 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 06.04.23

Motif : acte de brutalité/joueur hors rencontre

7 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 06.04.23

Motif : bousculade volontaire/joueur hors rencontre

7 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 06.04.23

Motif : bousculade volontaire/joueur hors rencontre

2 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 06.04.23

Motif : comportement excessif/officiel après match

Pour l'équipe de ST.SIMON ES 2

6 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 24.04.23

Motif : comportement intimidant/joueur hors rencontre

Affaire n° 3 :

SEYSSES FROUZINS US 2 / GIROU OFC 2 du 25.03.2023 – SD 1

Pour l'arbitre :

1 mois de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 24.04.2023
Motif : comportement excessif et inadéquat d'un arbitre officiel durant le match